

Pose de la 1^{ère} pierre du nouvel hôpital psychiatrique de Cery

Service de communication
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

M: +41 79 556 60 00
medias@chuv.ch

La première pierre du nouvel hôpital psychiatrique de Cery a été posée en présence notamment du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Le futur complexe de 220 lits offrira des conditions d'accueil et de soins adaptées aux connaissances de la psychiatrie moderne. Grâce à un échelonnement du chantier sur cinq ans, Cery continuera à accueillir les patients tout au long des travaux.

Le nouvel ensemble, remplaçant l'hôpital actuel datant de 1959, accueillera les unités hospitalières (176 lits). Elles seront regroupées deux à deux et accueilleront tant des adultes que des personnes âgées, afin d'adapter des soins aux besoins des patients, quel que soit leur âge, et encourager la collaboration des équipes soignantes. Pour améliorer les conditions de séjour, les chambres à quatre et cinq lits disparaîtront au profit de chambre à un ou deux lits.

L'équilibre entre les parties communes et privées a été particulièrement réfléchi afin de créer une atmosphère ouverte et accueillante, ainsi qu'un cadre serein et sécurisant pour les patients. Les espaces du nouvel hôpital seront animés par un projet artistique confié à Silvie Defraoui. Les plans des architectes tessinois Casiraghi Colombo Leuzinger Architetti ont été confiés à HRS Real Estate SA pour une réalisation en entreprise totale.

Trois nouveaux services trouveront également place sur le site. Un établissement de réinsertion sécurisé (20 lits) est destiné à des personnes adultes ayant commis des délits parvenues au terme de leur peine mais encore sous le coup de mesures thérapeutiques prononcées par un tribunal qui devraient permettre leur retour progressif vers une vie libre. Une unité de soins psychiatrique pour mineurs (10 lits) aura pour mission d'offrir un projet thérapeutique et éducatif spécifique à des jeunes souffrant de troubles psychiques et placés à des fins d'assistance. Enfin une unité d'hospitalisation psychiatrique de crise (14 lits) et une unité d'hospitalisation de jour accueilleront des patients avec un handicap mental.

Alors que jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'hôpital, encore dénommé asile, accueillait des patients durant de longs séjours s'étirant parfois sur plusieurs années, le système de soins en psychiatrie a évolué. L'hôpital reste un lieu de soins pour des personnes en crise, qui ont des troubles psychiques aigus (psychoses, troubles dépressifs graves, états maniaques ou démence). Et, grâce à la collaboration avec d'autres acteurs – consultations ambulatoires, équipes mobiles, centres médico-sociaux, EMS, associations, etc. – la durée des séjours hospitaliers a fortement diminué.

Les travaux, d'un montant de 106.6 millions votés par le Grand conseil en 2013, se dérouleront en deux phases afin que la clinique actuelle puisse continuer à fonctionner. L'ouverture des unités pour personnes âgées, de quelques unités pour adultes et de l'unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs est



Centre hospitalier
universitaire vaudois

prévue pour fin 2018. La mise en service du deuxième bâtiment, qui accueillera les autres unités pour adultes et les autres unités nouvellement créées devrait intervenir en juillet 2020.